

L'ÉCHO DU CONSEIL MUNICIPAL

28 Décembre 2022 à 20h



Nombre de membres en exercice : 15 / Présents : 9 / Représentés : 5 / Votants : 14 / Absents : 6

❖ Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2022-092 votée en date du 14 novembre 2022 relative à la décision d'acquérir les parcelles ZH 208 et ZH 216 « Les Nobles Pièces » et d'instaurer un droit de préemption sur celles-ci. Il rappelle également les principales motivations d'instauration du droit de préemption et suggère à l'Assemblée Délibérante d'exercer le droit de préemption. Le Conseil Municipal décide à 14 voix pour d'exercer le droit de préemption sur ces parcelles afin de mener à bien les projets suivants :

- Préserver la qualité de la ressource en eau en sus de l'ARS
- Création d'un nouveau centre technique communal
- Maintien du projet de créer des cellules commerciales au centre du village en lieu et place du centre technique actuel.



Écho du Conseil disponible sur « www.vignot.org » Rubrique « Conseils Municipaux ».

Délibérations consultables en Mairie.